

# Le nouveau compteur communicant Linky

AG du  
SMDEGTVO du  
21 septembre 2015



# Linky : Contexte et enjeux



## ► La décision du gouvernement le 9 juillet 2013

- Annonce par le Premier Ministre du lancement d'une première tranche de 3 millions de compteurs communicants d'ici fin 2016 et déploiement de 35 millions de compteurs communicants à terme (**2021**)

## ► Linky est la « brique de base » des Smart Grids (réseaux électriques intelligents ou REI):

- **Un réseau public déjà intelligent en moyenne tension MAIS un développement exponentiel des EnR** (En 2010 : 300.000 sites pour 12 GW dont 95% raccordés sur le réseau de distribution. En 2030 50GW prévus dont la moitié environ sur le réseau de distribution) **qui lui impose de s'adapter**
- **ERDF est à la pointe des REI en contribuant aux projets pilotes** (IssyGrid, SOGrid, NiceGrid) **et avec ses atouts historiques** : Entreprise de Service Public, longue expérience d'un métier complexe et exigeant, compétence technique et efficacité.
- **Les compteurs communicants répondent aux besoins** (« capteurs » sur le réseau Basse Tension pour un pilotage plus efficace des flux de consommations et de production ou des effacements)

# Linky, pourquoi ?

- ▶ **Dans le cadre de ses missions de gestionnaire de réseau de distribution, ERDF modernise en conséquence son parc de compteurs pour :**
  - Répondre aux évolutions réglementaires : directive européenne (80 % de compteurs communicants d'ici 2020), ouverture des marchés de l'énergie, Loi sur la Transition Energétique
  - S'adapter aux évolutions technologiques : développement des « smart grids », des Energies Renouvelables , de la mobilité électrique.
  - Satisfaire de nouvelles attentes de la société : nouveaux usages de l'énergie (tablettes, smartphones...), maîtrise de l'énergie (MDE), volonté des consommateurs de devenir des « consomm'acteurs », volonté des collectivités d'y répondre en développant des smart cities.



# Linky, les données clés

## DÉPLOIEMENT INDUSTRIEL

**6** ANS  
  
**2016 → 2021**



**10 000 EMPLOIS DIRECTS,  
INDIRECTS OU INDUITS (5 000  
POUR LA POSE)**

## ASPECTS TECHNIQUES



**CPL**  
DU COMPTEUR AU  
CONCENTRATEUR



**GPRS** ENTRE  
CONCENTRATEUR  
ET SI CENTRAL

**5 Mds**



MILLIARDS D'EUROS  
COURANTS  
D'INVESTISSEMENT D'ICI 2021



**AUCUN IMPACT  
FINANCIER SUR LA FACTURE  
DES CONSOMMATEURS**

# Les avantages de Linky pour les consommateurs



## ► Améliorer les services au quotidien

- Les relevés estimés disparaissent car les clients pourront être facturés sur la base de leur consommation réelle
- La majeure partie des interventions (ex : relève, déménagement,...) chez les clients se feront à distance (sans rendez-vous et sans dérangement) et en moins de 24 heures,
- Les délais d'intervention seront réduits en cas d'incident (détection possible de l'incident sans appel préalable du client)

## ► Accompagner la Transition énergétique

- Intégrer plus facilement les nouveaux usages (véhicule électrique, énergies renouvelables)
- Permettre un accès simple, **sécurisé** et gratuit à des informations ( kwh) permettant de suivre et comprendre sa consommation
- Grâce aux données utilisées avec le consentement du client, Linky permettra une évolution significative dans la manière de concevoir sa consommation et dans la manière – pour les fournisseurs - de concevoir les offres qui répondront aux usages.



# Quelques questions fréquentes



## Quand LINKY sera-t-il installé ?

À partir de la fin 2015. Le déploiement devrait durer 6 ans. LINKY remplacera, à terme, 35 millions de compteurs partout en France.

## Combien LINKY va-t-il coûter au client ?

ERDF prend à sa charge l'installation et l'entretien de LINKY. Son coût sera amorti sur la durée de vie des compteurs, c'est à dire 20 ans. Les montants investis seront compensés par les économies réalisées.

## Quelle incidence sur mon contrat ?

Cela ne change strictement rien au contrat signé par chaque client avec son fournisseur d'électricité.

LINKY assurera le contrôle de la puissance souscrite avec la même tolérance que les disjoncteurs actuels. Il ne disjoncte pas plus fréquemment.

## Avec LINKY, n'y-a-t-il pas de risque d'accès aux informations personnelles du client ?

ERDF veille à la protection des données de consommation en déclarant le système à la CNIL selon ses recommandations.

Les données sont globalisées (impossible d'avoir des informations appareil par appareil) et appartiennent au client et ne peuvent être en aucun cas communiquées à des tiers sans son accord.

En application du code de l'énergie, la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) veille au respect du code de bonne conduite qui préserve la confidentialité des données des clients déjà aujourd'hui.

## LINKY pose-t-il des problèmes de santé ?

Non. La communication de LINKY utilise la technologie du CPL (courant porteur en ligne) couramment utilisé dans la vie quotidienne.

# Linky permettra de rendre de meilleurs services aux collectivités



## ► Dans leur rôle de concédant, de développeur des territoires ou de client

- Un projet industriel innovant et durable sur le territoire, qui offre des opportunités de création d'emplois dans la filière électrique et au-delà (ex : recyclage des compteurs déposés)
- Des données légalement encadrées, globalisés mais enrichies (ex : éléments géographiques) pour accompagner les politiques territoriales d'urbanisme, d'habitat et de précarité
- Un suivi plus précis des opérations de réalimentation en cas d'incident.



# Un projet créateur de valeur ajoutée sur notre territoire



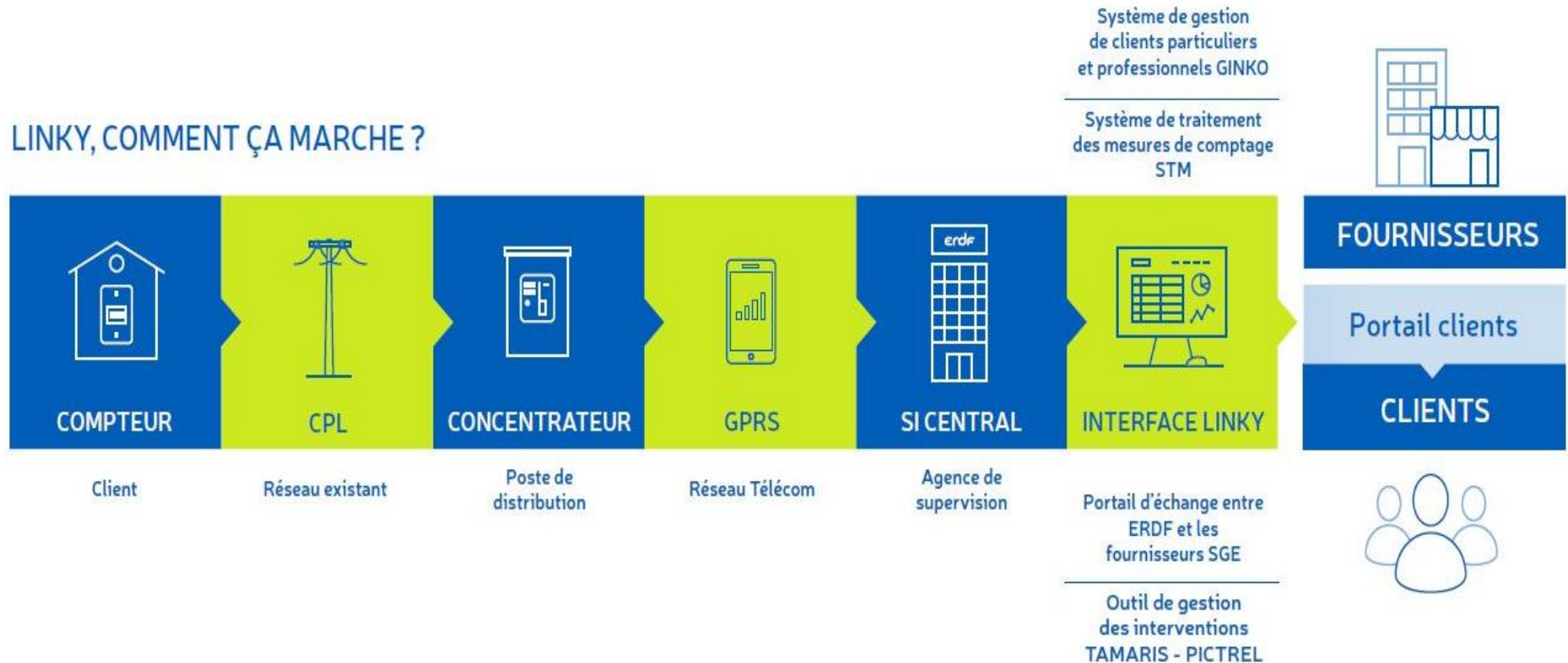
- ▶ Plus de 400 emplois nouveaux mobilisés à la maille de l'ouest Ile-de-France à l'interne comme à l'externe
- ▶ L'activité de pose représente jusqu'à 80 techniciens mobilisés, plus les structures d'encadrement et de pilotage associées, quotidiennement au plus fort du déploiement sur tout le territoire du Val d'Oise
- ▶ Une approche coordonnée avec les acteurs locaux du secteur de l'emploi (Pôle Emploi, missions locales ...) et de la formation qui pourront proposer aux entreprises de pose des offres d'accompagnement
- ▶ L'appel au secteur protégé pour le recyclage de compteurs
- ▶ Les compteurs sont fabriqués dans des usines basées en France
- ▶ D'autres activités sont également réalisées en France: conception, construction du Système d'information, fabrication de certains composants, formation, ...



# Linky, comment ça marche ?

- ▶ **Linky n'est pas qu'un compteur, c'est aussi un système**
  - **Bi-directionnel** : il peut envoyer et recevoir des informations et des ordres à distance
  - **Interopérable** : protocoles de communication standard et matériels interchangeables
  - **Evolutif**: possibilité de faire évoluer les technologies utilisées (logiciels ou télécommunication)

## LINKY, COMMENT ÇA MARCHE ?



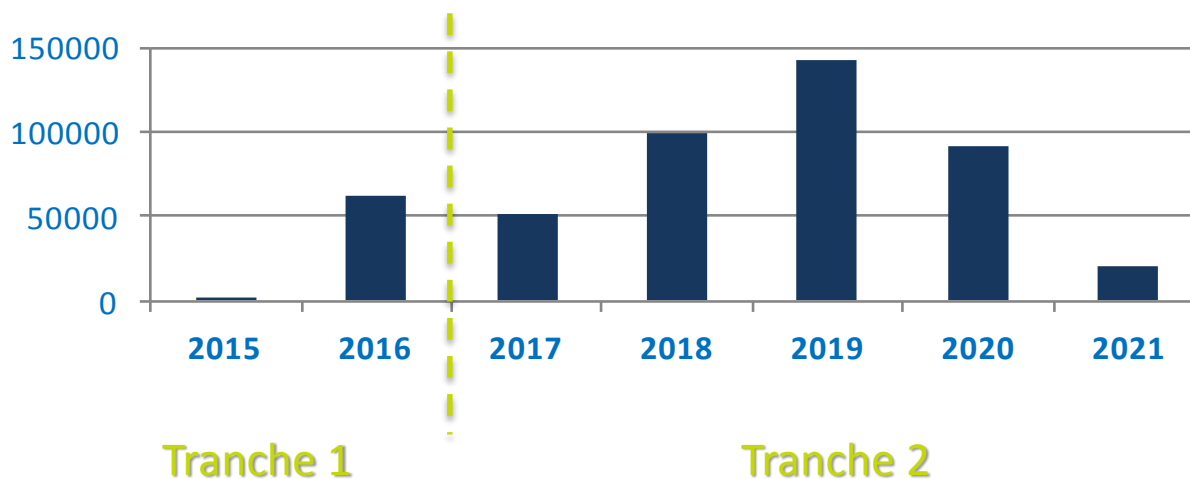
# Linky, cela arrive quand dans le Val d'Oise ?

Sur le territoire du SMDEGTVO 470 000 compteurs communicants

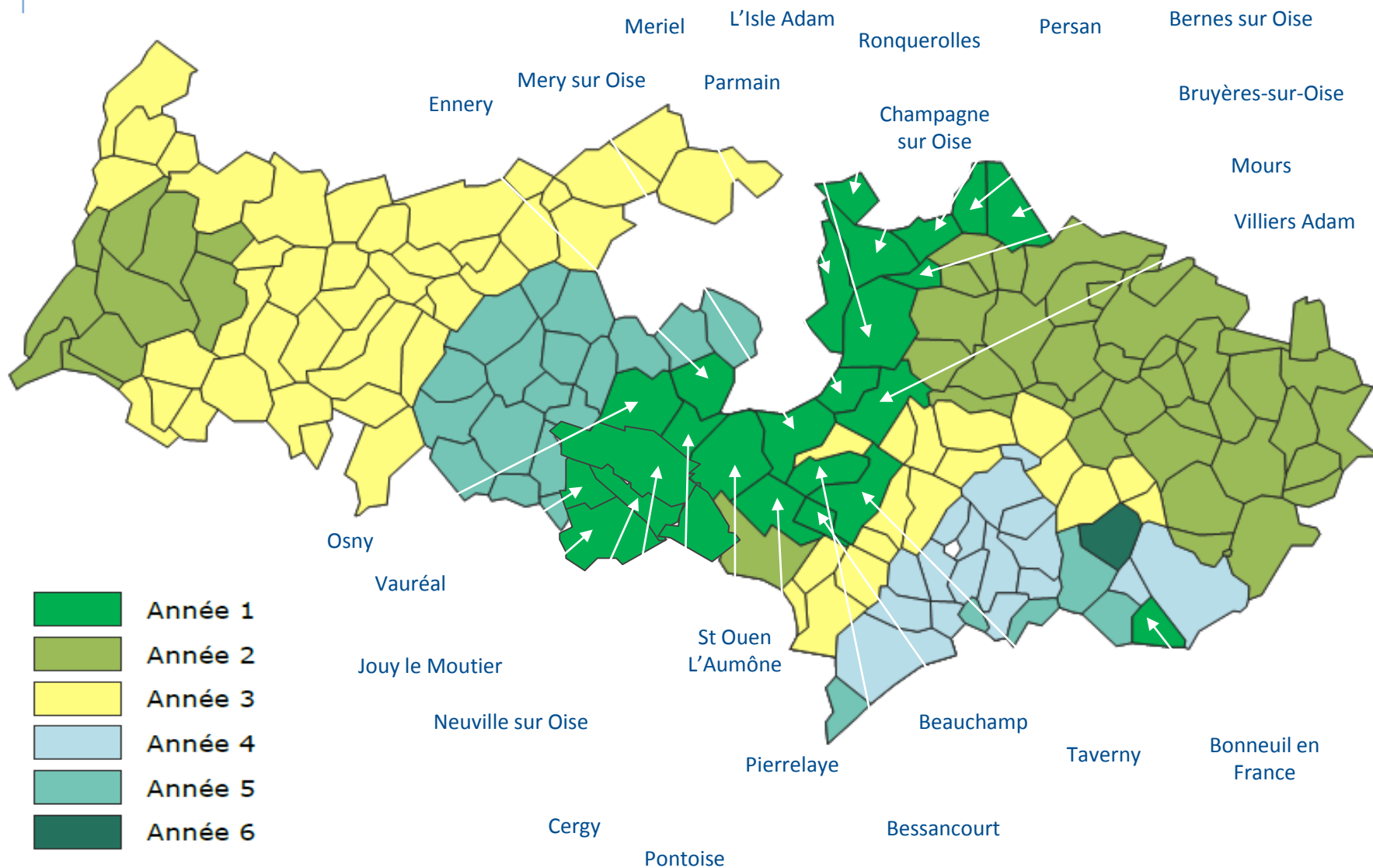
seront déployés entre Mars 2016 et 2021

## ► Le Déploiement sera engagé

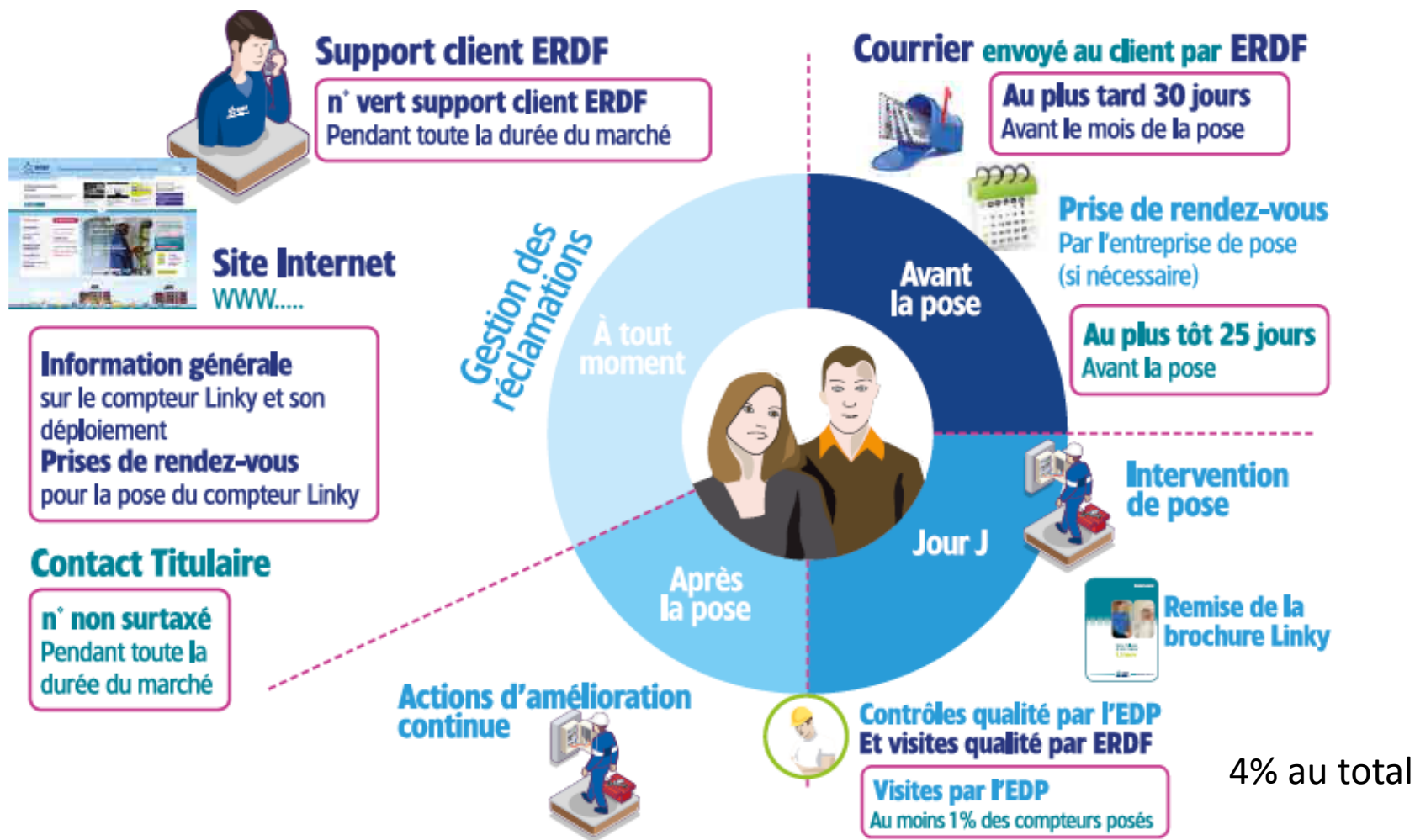
- Dès la fin 2015, les équipes ERDF poseront les compteurs lorsqu'il y aura opportunité de remplacement
- Dès Mars 2016, déploiement avec 2 marchés de pose
- Pointe en 2019 : 4 marchés de pose mobilisés



# Déploiement LINKY dans le Val d'Oise



# Le dispositif d'information clients lors du remplacement du compteur



# Une communication coordonnée avec les acteurs du territoire



## ► Quels événementiels nationaux

- En octobre, une signature pour la convention sur les services civiques
- En novembre, le début de la communication grand public et une thématique forte lors du salon des Maires
- En décembre, la pose du 1<sup>er</sup> Linky (en présence d'un membre du gouvernement) et une thématique forte lors de la COP21

## ► Un dispositif de communication adapté et concerté

- Environ 75 jours avant la pose dans votre commune, vous recevrez une information préalable
- La Direction territoriale VO se rapprochera de vous pour convenir d'un dispositif de communication adapté.
- A ce titre : possibilité de rencontres avec l'entreprise en charge de la pose, information dans les revues municipales, tenues de réunions publiques lorsque pertinentes, autres événements locaux, partenariats, etc....

# Merci pour votre écoute !

---

